



L'ARSF est en train  
de revoir toutes  
les directives de  
réglementation de la CSFO,  
y compris, mais sans  
s'y limiter, les formulaires,  
les lignes directrices  
et les FAQ.

Les directives de  
réglementation existantes  
resteront en vigueur  
jusqu'à ce que l'ARSF  
en publie  
de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias  
sociaux



À propos de l'assurance >

Liste des représentants  
autorisés >

Mesures d'application >

Publications et ressources >

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Assurance](#) > [Relevés annuels et instructions](#) > Avis - Dépôt de la déclaration annuelle 2018  [IMPRIMER](#)  
pour l'Ontario - Compagnies d'assurance extra provinciales autorisées en Ontario

## Avis - Dépôt de la déclaration annuelle 2018 pour l'Ontario - Compagnies d'assurance extra provinciales autorisées en Ontario

De l'information détaillée est présentée à la page [Relevés annuels et instructions](#) du site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Le document intitulé [Renseignements à fournir pour les assureurs nformation sur le dépôt des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario](#)  précise les formulaires et les rapports exigés par l'Ontario. Dans le cadre de nos mesures d'amélioration des processus, nous vous prions de déposer les déclarations annuelles 2018 en version électronique – PDF, Excel ou fichier ASCII – selon le cas plutôt qu'en version imprimée. Le numéro d'assureur doit être indiqué sur chaque document déposé.

Veillez noter que la date limite de dépôt de votre déclaration annuelle auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) est le **28 février 2019**. En ce qui concerne les réassureurs, la date limite est le **17 avril 2019**.

La CSFO n'exige pas le dépôt de documents dans leur version imprimée. Vous devez soumettre vos formulaires Life-1 ou P&C-1 en fichier ASCII. Veuillez transmettre vos documents électroniques à [ccoupdates@fscso.gov.on.ca](mailto:ccoupdates@fscso.gov.on.ca) au plus tard aux dates mentionnées ci-dessus.

Si la compagnie a l'intention de changer son statut de permis (à savoir, interruption, retrait ou fusion), elle doit appeler le spécialiste principal de l'enregistrement, au 416 226-7857; s'il y a lieu, des ajustements seront apportés à l'évaluation préliminaire de 2018.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au 416 226-7794 ou à [Christina.Mark@fscso.gov.on.ca](mailto:Christina.Mark@fscso.gov.on.ca) si vous avez des questions ou des inquiétudes.

[Carrières](#) >

[Explorez la CSFO](#)

[Contactez la CSFO](#) >

 **Avis d'interruption du service**

**en ligne**

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

[Haut de la page](#)

Page: **5 321** | [Trouver la page:](#)

---

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: DÉC. 14, 2018 08:48